

TROP TARD - Carte jouée

ATTENTION

**Pour certaines questions,
il peut y avoir plusieurs réponses**

Préambule :

Une carte posée sur la table, et non « couverte » par celle de l'adversaire de gauche peut-elle être reprise ?

NON ! Cette notion de carte « couverte », ou « pas couverte » n'existe pas dans le Code !

0-0-0-0-0-0

1 - La carte détachée de son jeu par le déclarant, tenue face non visible, est-elle considérée comme jouée

- oui
- non

2 - La carte du déclarant, face non visible mais touchant la table, est-elle considérée comme jouée ?

- oui
- non

3 - La carte du déclarant détachée de son jeu et tenue de telle façon que les autres joueurs auraient pu en voir la face est-elle considérée comme jouée ?

- oui
- non

4 - Une carte légale du déclarant qui tombe accidentellement sur la table est-elle considérée comme jouée ?

- elle n'est pas considérée comme jouée, que la face soit visible ou non
- elle est jouée si elle est face cachée
- elle est jouée si elle est face visible

5 - La carte d'un joueur de la défense détachée du jeu, face non visible, est-elle considérée comme jouée ?

- oui
- non

6 - La carte d'un joueur de la défense touchant la table, face non visible, est-elle considérée comme jouée ?

- oui
- non

7 - Une carte légale d'un joueur de la défense est considérée comme jouée si elle tombe accidentellement sur la table :

- face visible et cette carte est un honneur
- face visible, et cette carte n'est pas un honneur
- face cachée

8 - La carte d'un joueur de la défense est considérée comme jouée, si pouvant être visible des autres joueurs :

- elle est détachée de son jeu
- elle touche la table

9 - La carte d'un joueur de la défense est considérée comme jouée, si montrée aux autres joueurs :

- elle est détachée du jeu
- elle touche la table

10 - La carte du mort est considérée comme jouée par le déclarant si ce dernier :

- la touche avec l'intention de désigner cette carte
- la touche avec l'intention de ranger cette carte mais sans préciser son intention

11 - La carte du mort appelée par le déclarant est considérée comme jouée sauf si :

- il a fait un lapsus
- il change d'avis sans marquer de pause
- il change d'avis avant que le joueur suivant ne joue sa carte

12 - La carte du mort jouée de la propre initiative du 'mort' est considérée comme jouée si :

- le déclarant désigne lui-même la carte jouée par le 'mort'
- le déclarant n'émet aucune objection avant que le joueur suivant ne joue sa carte

13 - L'entame face cachée peut-elle être reprise si le mort n'a pas encore exposé ses cartes ?

- oui
- non

14 - L'entame face cachée peut-elle être reprise si le mort a exposé une seule carte de son jeu ?

- oui
 - non
-